CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Bolton-Ouest, tenue le 27 janvier 2022 à 19 h 35 par vidéoconférence avec webdiffusion interactive.

Sont présents:

Margarita Lafontaine, conseillère n° 1
Jean-Pierre Pouliot, conseiller n° 2
Loren Allen, conseiller n° 3
Eddy Whitcher, conseiller n° 4
Gilles Asselin, conseiller n° 5
Nancy Lanteigne, conseillère n° 6
formant quorum sous la présidence de Denis Vaillancourt, maire.

Sont également présents :

Jean-François Grandmont, directeur général et secrétairetrésorier

Maike Storks, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

ORDRE DU JOUR

- 1. AVIS DE CONVOCATION
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3. URBANISME
 - 3.1. Urbaniste et inspecteur municipal Remplacement temporaire Offre de service
 - 3.2. Inspecteurs municipaux Nominations
- 4. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 4.1. Pannes électriques fréquentes Demande à Hydro-Québec
- 5. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 6. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

027-0122. AVIS DE CONVOCATION

Le directeur général confirme que l'avis de convocation a été transmis à tous les membres du conseil conformément à la loi.

L'assemblée est ouverte par le maire à 19 h 35.

028-0122 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il EST PROPOSÉ PAR Margarita Lafontaine APPUYÉ PAR Eddy Whitcher ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour présenté.

Adoptée à l'unanimité

029-0122 URBANISME URBANISTE ET INSPECTEUR MUNICIPAL – REMPLACEMENT TEMPORAIRE – OFFRE DE SERVICE

Attendu l'absence de notre urbaniste et inspecteur municipal pour des raisons de santé;

Attendu l'importance de pourvoir ce poste rapidement par du personnel qualifié;

Attendu que cette mesure est temporaire et qu'elle sera réévaluée périodiquement selon les besoins municipaux;

Il EST PROPOSÉ PAR Jean-Pierre Pouliot APPUYÉ PAR Gilles Asselin ET RÉSOLU :

D'accepter l'offre de service datée du 23 janvier 2022 de madame Julie Guilmain, urbaniste et Marc Cournoyer, inspecteur pour le remplacement temporaire de notre urbaniste et inspecteur municipal;

Que ceux-ci soient couverts par l'assurance responsabilité de la Municipalité;

De financer cette dépense à même le fonds général de la Municipalité (budget courant) ;

D'autoriser le directeur général à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

030-0122 ADMINISTRATION INSPECTEURS MUNICIPAUX - NOMINATION

Attendu que les inspecteurs municipaux par intérim doivent être nommés officiellement par résolution afin de pouvoir appliquer les règlements municipaux;

Il EST PROPOSÉ PAR Eddy Whitcher APPUYÉ PAR Loren Allen ET RÉSOLU :

De nommer madame Julie Guilmain et monsieur Marc Cournoyer, à titre d'inspecteurs municipaux pour la Municipalité de Bolton-Ouest;

Que ceux-ci soient notamment autorisés à faire appliquer :

- Les règlements d'urbanisme;
- Le règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r. 22);
- Le règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (Q-2, r. 35.2);
- Le règlement numéro 286 sur les chiens;
- Le règlement RM 460-2015 sur les nuisances

ainsi que toute autre réglementation ou entente dont la responsabilité incombe aux inspecteurs municipaux.

Adoptée à l'unanimité

031-0122 SÉCURITÉ PUBLIQUE PANNES ÉLECTRIQUES FRÉQUENTES - DEMANDE À HYDRO-QUÉBEC

Le maire fait mention d'une lettre adressée à Hydro-Québec le 24 janvier dernier.

Deux pannes d'électricité en 7 jours dans un secteur de Bolton-Ouest.

Bonjour,

Je vous écris en tant que maire de notre municipalité qui a subi en l'espace d'une semaine deux pannes d'électricité afin d'avoir quelques renseignements et explications à donner à la population dans un avenir prochain.

Nous en sommes à la quatrième panne d'électricité depuis le début du mois de décembre 2021 et ce qui est encore plus inquiétant les deux dernières pannes sont survenues en pleine période de vague intense de froid en moins d'une semaine d'intervalle dans le même secteur de la municipalité.

Ces pannes ont été de durée de plus de 12 heures (pas de reproche au travail des monteurs de l'Hydro) et surviennent alors que les conditions climatiques à part le froid sont clémentes, c'est-à-dire, pas de vent et pas de verglas, ...

L'explication donnée aux citoyens est qu'il s'agit d'une surcharge du réseau qui est responsable du problème. Cela soulève quelques questions telles que comment expliquer que ces deux dernières pannes surviennent durant la nuit alors que la demande serait plus basse et est-ce que la capacité de ce circuit ne devrait-il pas être amélioré dans un futur prochain? Ultimement, est-il possible de modifier la configuration des circuits du réseau dans notre secteur?

Je vous remercie de porter attention à ces questions et dans l'attente de précisions de votre part.

La municipalité est actuellement dans l'attente d'un rapport d'analyse d'Hydro-Québec sur les nombreuses pannes affectant son territoire.

032-0122 PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil tient une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions à ses membres via l'application Zoom.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public avant le début de la présente séance.

033-0122 CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR Margarita Lafontaine APPUYÉ PAR Loren Allen ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

De lever l'assemblée. Il est 19h54.

Jean-François Grandmont, OMA Denis Vaillancourt Directeur général et secrétaire-trésorier Maire

Attestation

La signature du présent procès-verbal par le maire équivaut à la signature par celui-ci de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code municipal.